

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE
UN SEUL LOT DE VENTE

D'UNE MAISON A USAGE D'HABITATION

**Située Lieudit de Frontès à MONLET (43270),
cadastrée section F n° 1066, 1069 et 1070, lieudit Frontès pour 05 a 32 ca.**

MISE A PRIX : 30 000,00 €

**Avec faculté de baisse du quart puis de moitié
en cas de carences d'enchères**

Visite le Lundi 4 Novembre 2024 de 10 h 00 à 11 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
au Palais de Justice, Salle 8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Sur la commune de MONLET (43270),
Lieudit de Frontès, consistant en une
maison d'habitation, ancienne ferme,
avec dépendances, cour, jardin et petit
jardin, cadastrée section F numéro
1066, 1069 et 1070, lieudit Frontès
pour une superficie totale de 05 a
32 ca.

D'après le procès-verbal de des-
cription

Maître Jean-Claude MONTELLANO,
Commissaire de Justice associé au
PUY-EN-VELAY, a établi le procès-ver-
bal de description des biens le 12 août
2024 aux termes duquel le bien immo-
bilier est une maison à usage d'habita-
tion élevée de deux étages avec, en
rez-de-chaussée, une partie grange et
à l'étage une partie habitation.

D'une surface loi Carrez de **227 m²**.

Les lieux sont vides.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La **SAS LES MANDATAIRES**, mission conduite par **Maître Hamida RADHOUANI**, ès qualité de successeur de **Maître Michel ASTIER**, Mandataire judiciaire à la sauvegarde, au redressement et à la liquidation des entreprises, à la suite d'une ordonnance rendue par le Tribunal de Commerce de Marseille en date du 13 février 2023, domicilié 50 rue Sylvabelle, 13006 MARSEILLE, agissant en qualité de mandataire à la liquidation judiciaire de 

A ces fonctions nommé par jugement du Tribunal de Commerce de Marseille du 12 septembre 2012 (redressement judiciaire) et du 31 octobre 2012 (liquidation judiciaire),

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 euros établi à l'ordre de **Maître Hamida RADHOUANI**.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<https://www.eklar.com> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.64 – **i.gadalla@eklar.com**

- Au **Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE**, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 16 septembre 2024

Me Thomas D'JOURNO
Avocat